

BULLETIN

ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ASSOCIATION BRETONNE

PUBLIÉ

PAR LA CLASSE D'ARCHÉOLOGIE

TROISIÈME SÉRIE

TOME SEPTIÈME



Trentième Congrès, tenu au Croisic

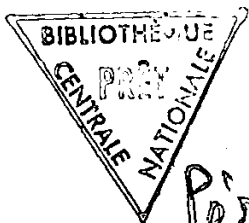
DU 19 AU 24 SEPTEMBRE 1887



SAINT-BRIEUC
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE L. & R. PRUD'HOMME

PLACE DE LA PRÉFECTURE.

1888



Per. 80

10165

LA POÉSIE POPULAIRE

DANS

LA HAUTE-BRETAGNE ⁽¹⁾

Par M. le V^{te} H. DE LA VILLEMARQUÉ

Dans le rude hiver de 1829, les élèves du collège de Guérande dansaient, pour se réchauffer, la chanson suivante, sur les *Prisonniers Guérandais*, chanson tout à fait de circonstance :

Digue don don don,
Sont les gas de Guérande ; (bis)
Digue don don don,
Qui sont de francs lurons ; (bis)

Digue don don don,
Ils sont bien vingt ou trente, (bis)
Digue don don don,
Tous les trente en prison. (bis)

Digue don don don,
Le plus jeune des trente (bis)
Digue don don don,
A dit une chanson. (bis)

(1) Réponse à la question 18^e du Congrès breton du Croisic : « *Littérature populaire des pays nantais et guérandais.* »

Digue don don don,
 Tout' les dames de la ville, (bis)
 Digue don don don,
 Sont accourues au son. (bis)

Les dames de la ville n'accoururent point au son de la chanson
 des jeunes collégiens prisonniers dont

Les pas ébranlant les arches colossales
 Troublaient les morts couchés sous le pavé des salles,

comme dans la ronde du sabbat de Victor Hugo.

Mais d'autres morts et des plus illustres n'auraient point été indifférents à leurs ébats. L'un deux (ce n'était pas le premier venu, il s'appelait Michel de Montaigne), n'avait-il pas dit : « La poésie populaire et purement naturelle a des naïvetés et grâces par où elle se compare à la principale beauté de la poésie parfaite selon l'art, comme il se void ès Villanelles de Gascongne et aux chansons qu'on nous rapporte de nations qui n'ont cognoissance d'aucune science ni mesme d'écriture. » (*Essais*, éd. de 1635, t. I, ch. XLIV, p. 531.) De cette poésie populaire, qu'il est le premier à qualifier de la sorte, il cite un exemple, pris chez les sauvages, la *Couleuvre*.

Un autre poète, qui a été peut-être le plus original que la France ait jamais eu, préférait la chanson : *J'aime mieux ma mie !* à la poésie médiocre « qui s'arrête entre-deux, » selon l'expression de Montaigne, lui trouvant un certain tour « non pédantesque, non fratesque, non pleidéesque, » tout différent du style alambiqué à la mode parmi les beaux esprits de son temps.

Un troisième, qui ne le cédait pas à Molière, savait une foule de chansons du peuple et y prenait « un plaisir extrême, » comme à *Peau d'Ane*, entr'autres la chanson de Nicolas, allant voir Jeanne, dont nous avons encore les paroles et même l'air :

Nicolas va voir Jeanne.
 — Hé, Jeanne, dormez-vous ?
 — Je ne dors ny ne veille
 Et ne pense point à vous :

Vous y perdez vos pas,
Nicolas,
Sont tous pas perdus pour vous.

— Adieu, cruelle Jeanne,
Si vous ne m'aimez pas,
Je monte sur mon âne
Pour galoper au trépas.
— Courez, ne bronchez pas,
Nicolas,
Surtout n'en revenez pas.

Nicolas luy dit : *folle !*
Elle l'appella *fou*.
A ces douces paroles
Il lui veut tâter le poul.
— Vous y perdez vos pas,
Nicolas,
Sont tous pas perdus pour vous.

— Ma foy, dit-il, je grille
Et meurs pour vos yeux doux. »
Jeanne avec sa béquille
Pensa l'assommer de coups :
— Vous y perdez vos pas,
Nicolas,
Sont tous pas perdus pour vous.

(*Brunettes ou petits airs tendres*, avec la musique, recueillis et mis en ordre, par Christophe Balard, Paris, 1703, 3 vol. in-16, t. I, p. 200).

Lafontaine trouvait peu convenable que le Meunier de sa fable (Livre III, f. 1) n'imitât pas Nicolas :

Nicolas, au rebours, car, quand il va voir Jeanne,
Il monte sur sa bête, *et la chanson le dit*,

Peut-être fredonnait-il cette chanson en composant son apologue ? Si M. Joseph Ropartz, lauréat du Conservatoire, voulait bien nous en jouer l'air ?

Les vers sont enfants de la lyre,
Il faut les chanter non les lire (1).

Goûter la saveur des poésies populaires, leur style simple et naïf, succulent et nerveux, court et serré, non tant délicat et peigné comme véhément et brusqué, selon la définition de Montaigne, auquel il faut toujours revenir, n'est pas le plus difficile ; les classer, voilà la grande affaire. M. Jean-Jacques Ampère (en 1852) a proposé un modèle de classement aux membres du Comité des Travaux historiques ; on le suivra pour répondre à la question du Congrès : nous allons donc donner quelques specimen des chansons de la Haute-Bretagne, particulièrement dans la presque île guérandaise, nous bornant au genre religieux, historique, romanesque, professionnel, badin.

I

A la première catégorie appartiennent naturellement les prières, les légendes de saints, les cantiques, surtout les Noëls. Il y en a un charmant, publié par M. Jérôme Bugeaud (*Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest*, avec les airs originaux, 2 vol. in-8°. Niort, Clouzot, 1866). Mais l'auteur me fait l'effet d'avoir habillé en bergères des demoiselles parlant patois :

Y a-t-un abre on les fouras
Qui passe les crêtes daux chagnes,
Queme les vergnes et les fragnes
Passont l'aronde et les garats...

Notre Segnur on est le tronc,
Les apôtres on sont les branches ;
Chaque onge de ses alles blanches
Fait daux feilles autour de son front.

(1) Sur l'invitation de M. le Président, M. Ropartz se met au piano et soulève les applaudissements de l'auditoire. Il obtient le même succès avec d'autres airs.

Il me semble entendre un écho de presbytère et non de chaumière : cela sent plus l'encens que la fleur sauvage. C'est le contraire dans le joli Noël suivant, que les fileuses chantent dans la presqu'île de Guérande et que M. Yves Ropartz a recueilli de leur bouche :

Quand la Vierge vint à la messe,
Le jour de la Chandelou,
All' print sa piou belle robe,
Qu'était de cinq cents coulous.
Noël, Noë, Noë, Noël, Noë, Noë.

All' print sa piou belle robe,
Qu'était de cinq cents coulous ;
La ceinture d'or qui la serre
Faisait bien dix mille tours.

All' s'en va cheuz sa voisine :
— Voul'ous venir quanté (avec) nous ? »

Dans l' chemin par où qu'ell' passe,
Les bussons florissaient tous.

Le roussignol, sur sa branche,
Chantait ses airs les plus doux ;

Quand all' fu' dans l' cimetière,
Les quioches sonnaient tertous.

Quand all' fu' dedans l'église,
L'église reluisait tout.

Le pret' qui disait la messe,
En a oubelié ses mouts.

— Qué qu'y a dans cette église
Qui me fait oubelier tout ?

Arch.

— C'est Madeleine et Marie
La mer' de Notre-Seigneur. »

Qu'all' nous mène en paradis
Et nous y mène tertous !

Ce chemin, où les buissons fleurissent sur le passage de la sainte Vierge, me rappelle la chanson de la mariée provençale :

Los carieros douïon flouri,
Tant bella nobio baï sourti !
Douïon flouri, douïon grana,
Tant bella nobio baï passa !

Les chemins devraient fleurir,
Si belle épouse va sortir !
Devraient fleurir, devraient grainer,
Si belle épouse va passer !

II

Les souvenirs historiques, chantés assez communément en Basse-Bretagne, sont restés moins enracinés dans les mémoires du pays gallo, par la raison qu'ici, en général, le peuple sait lire et écrire et qu'il chante moins qu'il ne lit. « Les chansons historiques, a dit un de nos maîtres et confrères, M. de la Sicotière, sont extrêmement rares dans notre ancienne poésie populaire ; c'est seulement en Bretagne qu'un esprit national et un idiôme spécial les avaient multipliées et les ont conservées (1). » Cependant, sans parler des *Sabots de la Duchesse Anne*, gracieux écho de la Lorraine, arrangé et naturalisé chez nous, il nous reste une complainte historique sur la captivité de François I^{er}, que M. de Châteaubriand savait par cœur et qu'il aimait à fredonner :

(1) La légende de Marie Anson (1881).

Quand le Roi départit de France,
Vive le roi !
A la male heure il départit.
Vive Louis !
A la male heure il départit. (bis)

Il départit jour de dimanche,
Vive le roi !
Et jour de lundi il fut pris.
Vive Louis !
Et jour de lundi il fut pris. (bis)

— Retire-toi, grand roi de France,
Vive le roi !
Retire-toi, ou tu es pris.
Vive Louis !

— Je ne suis pas le roi de France,
Vive le roi !
Vous ne savez pas qui je suis ;
Vive Louis !

Je suis un pauvre gentilhomme
Vive le roi !
Qui va de pays en pays ;
Vive Louis !

En demandant la caristade,
Vive le roi !
Un petit morceau de pain bis.
Vive Louis ! »

Le soldat qui bien le regarde,
Vive le roi !
Sourit aux paroles qu'il dit.
Vive Louis !

A mis la main sous sa cuirasse,
Vive le roi !

Découvre les trois fleurs de lys.
Vive Louis !

V'la qu'on le prend, v'la qu'on l'emène,
Vive le roi !
Tout droit au château de Madrid.
Vive Louis !

V'la qu'on le met dans une chambre,
Vive le roi !
Où on ne voyait, jour ni nuit,
Vive Louis !

Que par une petite fenêtre
Vive le roi !
Qui était au pied de son lit.
Vive Louis !

A regardé par la fenêtre,
Vive le roi !
A vu un postillon venir.
Vive Louis !

— Beau postillon qui portes lettre,
Vive le roi !
Que dit-on du roi dans Paris ?
Vive Louis !

— S'il est mort y aura grand guerre,
Vive le roi !
S'il est pris y aura encore pis.
Vive Louis !

— Beau postillon qui portes lettre,
Vive le roi !
Retourne-t-en vite à Paris.
Vive Louis !

Va-t-en dire à mes gentilshommes,
Vive le roi !
Qu'ils viennent vite ici me qu'ri.
Vive Louis !

S'il manque de l'argent en France,
Vive le roi !
On en trouv'ra à Saint-Denis.
Vive Louis !

Que l'on fonde croix et lanternes,
Vive le roi !
Jusqu'aux dorures du lambris.
Vive Louis !

Cette leçon, qui diffère peu de celle que M. Le Roux de Lincy a tirée de la *Fleur des chansons* (xvi-s^e), l'illustre auteur des *Martyrs* la tenait de sa mère. Il se demandait même si la fameuse *Chanson de Roland*, qu'il croyait originaire des marches de Bretagne, n'avait pas été transmise de bouche en bouche, de la même manière, avec force modifications et altérations, comme tant d'autres.

III

Les chansons romanesques qu'on entend journellement dans la Bretagne française sont à l'infini. Après une visite qu'il fit, en 1840, à Guérande, M. Alfred de Courcy écrivait pour les *Français peints par eux-mêmes*, et avec ce charme qui lui est particulier : « Le soir, sur les carrefours et les places, les artisans, les ouvrières, les servantes, s'égayent en dansant à la voix des rondes dont le répertoire est extrêmement varié. Nous avons retenu l'une d'elles, qui nous a paru empreinte d'une mélancolie naïve et touchante. » Et il donne, avec la musique, la chanson de la *claire fontaine*, que M. X. Marmier a entendue au Canada, et qui a été si souvent publiée depuis. Singulière destinée ! Après avoir exprimé les regrets de l'amie de *Pierre*, lequel « s'en est allé en guerre »

« pour un bouquet de rose qu'on lui a refusé, » la complainte finit par exprimer des regrets politiques ! On la modifia de la façon suivante après 1830, aux environs de Nantes :

Chante, rossignol, chante,
Toi qui as le cœur gai.

Le mien il est bien triste,
Car il est affligé :

Je pleure Charles *disse*
Qui vient de s'embarquer (1).

Ainsi les chansons populaires reprennent racine et se rajeunissent, en se transformant, au gré des opinions courantes.

Dans l'île de Ré, l'amie de Pierre est la *belle Françoise*. La douleur qu'elle a de le perdre lui coûte la vie : elle se jette à la mer, après son départ pour la guerre :

C'est la belle Françoise,
Allons gai !
C'est la belle Françoise
De Saint-Martin de Ré (2)
Digue don ma dondaine,
De Saint-Martin de Ré
Digue don ma dondé.

Un soir je fus la voire,
Allons gai !
Un soir je fus la voire,
Bien tard après souper ;
Digue don ma dondaine
Bien tard après souper,
Digue don ma dondé.

(1) Jérôme Bugeaud, t. II, p. 141.

(2) On dit, par erreur, Saint-Martin *d'Auray*, ville où il n'y a pas de paroisse sous l'invocation du saint.

Je la trouvai seulette,
Allons gai !
Je la trouvai seulette
Sur son lit à pleurer,
Digue don ma dondaine
Sur son lit à pleurer,
Digue don ma dondé.

— Qu'avez-vous, bell' Françoisse,
Allons gai !
Qu'avez-vous, bell' Françoisse,
Qu'avez-vous à pleurer ?
Digue don ma dondaine,
Qu'avez-vous à pleurer ?
Digue don ma dondé.

— Ah ! j'ai ouï dir', mon Pierre,
Allons gai !
Ah ! j'ai ouï dir', mon Pierre,
Qu' vous alliez nous quitter.
Digue don ma dondaine,
Qu' vous alliez nous quitter.
Digue don ma dondé.

— Ceux qui vous l'ont dit, belle,
Allons gai !
Ceux qui vous l'ont dit, belle,
Ont dit la vérité.
Digue don ma dondaine,
Ont dit la vérité.
Digue don ma dondé.

Plicz-moi mes chemises,
Allons gai !
Plicz-moi mes chemises
Et mes mouchoirs de nez,
Digue don ma dondaine,
Et mes mouchoirs de nez
Digue don ma dondé.

Et venez me conduire

Allons gai !

Et venez me conduire

Jusqu'au bord de la baie,

Digue don ma dondaine,

Jusqu'au bord de la baie. »

Digue don ma dondé.

Tant qu'elle put le voire,

Allons gai !

Tant qu'elle put le voire,

Longtemps l'a regardé,

Digue don ma dondaine,

Longtemps l'a regardé.

Digue don ma dondé.

Dès qu'ell' n'a pu le voire,

Allons gai !

Dès qu'ell' n'a pu le voire,

Dans la mer s'est jetée,

Digue don ma dondaine,

Dans la mer s'est jetée.

Digue don ma dondé.

— Mange, beau poisson, mange,

Allons gai !

Mange, beau poisson, mange,

Tu as un bon manger,

Digue don ma dondaine,

Tu as un bon manger.

Digue don ma dondé.

Tu manges la plus belle

Allons gai !

Tu manges la plus belle,

Qu'il y ait dans l'évêché,

Digue don ma dondaine,

Qu'il y ait dans l'évêché,

Digue don ma dondé.

Cette fin est tout à fait dramatique : le trait du poisson mangeant le cœur de la plus belle jeune fille, se retrouve en Grèce où c'est un aigle qu'on prie de manger la tête d'un brave. (Fauriel, *chants populaires de la Grèce moderne*, t. I, p. 37).

Quelquefois une moralité relève la chanson romanesque, et en fait une leçon à l'adresse des amoureux : témoin le chevalier *Piarre*, à qui sa bonne amie Jeanne réserve une place à ses côtés, mais non plus au pied du lit, sur le bout du banc :

En chevauchant mes chevaux rouges,
Laire laire laire loure ma lan laire,
En chevauchant mes chevaux rouges,
J'entends le rossignol chanter.

Qui me disait dans son language :
Tu ris quand tu devras pieurer.

De la mort de ta pauver' Jeanne
Qu'on est à c' t'heure à enterrer :

— T'en as menti, maudite langue,
Car j'étais hier au sa au' lé (au soir avec elle)

Où c' qu'al' filait sa quenouillette
Su' l' billot dans l' coin du foyeur. »

Là, quand je fus dedans les landes,
Je sentis les cloches hober ; (sonner)

Et quand je fus dans le ceum'tarre
J'entendis les prêtres hucher ;

Et quand je fus dedans l'église,
Je vis un corps qui repeusait.

Je daubis du pied dans la chasse :
— Reveill'ous, Jeanne, s'ous dormez.

— Non, je ne dors ni ne sommeille ;
Je sis dans l'enfer à brûler.

Auprès de moi reste une place,
C'est pour vous, Piar', qu'on l'a gardée.

— Ha, dites moi plus tôt, ma Jeanne,
Comment fair' pour n'y point aller ?

— Il faut aller à la grand-messe
Et aux vêpres sans y manquer ;

Faut point aller aux fileries,
Comm' vous aviez d'accoutumé ;

Ne faut point embrasser les filles
Sur l'bout du coffre au pied du lect (lit).

Le docteur Roulin, bibliothécaire de l'Institut, recueillit cette chanson dans la Loire-Inférieure, et la communiqua à M. J.-J. Ampère qui l'a publiée. (Instructions, p. 36).

Une chanson romanesque plus développée et qui offre des traits d'une étrange beauté, digne même de ce qu'il y a de plus beau dans la poésie du moyen-âge, comme s'exprime sans aucune exagération M. de la Sicotière, est la ballade de *Marie Anson*, entendue par notre éminent confrère à Alençon, et sur laquelle il a fait une étude très remarquable. Est-elle venue jusqu'en Bretagne ? Peut-être ; car plusieurs détails existent dans des ballades en langue bretonne. Malheureusement nous n'avons rien à comparer à la pièce publiée par le digne président de la Société archéologique de l'Orne.

IV

La catégorie de chansons qui se rapportent aux diverses professions des habitants de la Loire-Inférieure réclamerait en première ligne celle que les paludiers avaient coutume de chanter au bourg de Batz, le jour des noces, la fameuse *chanson de la mariée* ; mais, hélas ! ce n'est plus qu'un souvenir : *Nous n'irons plus au bal !*

En revanche, les mariniers du Croisic chantent toujours, la rame à la main :

Tire, tire, marinier, tire
Tire, va donc, sur nos avirons ! etc.

Ils ont même pris aux habitants de la Rochelle le merveilleux bâtiment, armé par les Rochelloises, et ils se demandent si la *brunette* qui pleurait dans les hautbans n'était pas leur payse :

Sont les fill's de la Rochelle
Qui ont armé un bâtiment, (bis)
Pour aller faire la course
Dedans les mers du Levant.
Et lon lon la je n'ai pas de maîtresse,
Je passe mon temps fort joliment.

Pour aller faire la course
Dedans les mers du Levant ; (bis)
La coque en est en bois rouge,
Travaillé fort proprement.
Et lon lon la, etc.

La coque en est en bois rouge,
Travaillé fort proprement ; (bis)
La grand'vergue est en ivoire,
Les poulies en diamant.
Et lon lon la, etc.

La grand'vergue est en ivoire,
Les poulies en diamant, (bis)
La grand'voile est en dentelle,
La misaine en satin blanc.
Et lon lon la, etc.

La grand'voile est en dentelle,
La misaine en satin blanc, (bis)
Les cordages du navire
Sont tous fil d'or et d'argent.
Et lon lon la, etc.

Les cordages du navire
Sont tous fil d'or et d'argent, (bis)
Et la cale est toute pleine,
Toute pleine de vin blanc.
Et lon lon la, etc.

Et la cale est toute pleine,
Toute pleine de vin blanc, (bis)
Et l'capitain' du navire
Est le roi des bons enfants.
Et lon lon la, etc.

Hier faisant ma promenade
Dessus le gaillard d'avant, (bis)
J'aperçus une brunette
Qui pleurait dans les hauts-bancs.
Et lon lon la, etc.

J'aperçus une brunette,
Qui pleurait dans les hauts-bancs, (bis)
Je lui dis : genti brunette
Qu'avez-vous à pleurer tant.
Et lon lon la, etc.

Je lui dis : genti brunette
Qu'avez-vous à pleurer tant, (bis)
Av' vous perdu père ou mère,
Ou quelqu'un de vos parents ?
Et lon lon la, etc.

Av' vous perdu père ou mère,
Ou quelqu'un de vos parents ? (bis)
— J' nai perdu père ni mère,
Ni aucun de mes parents.
Et lon lon la, etc.

J' n'ai perdu père ni mère,
Ni aucun de mes parents, (bis)

Je pleure ma rose blanche,
Qui s'en fut la voile au vent.
Et lon lon la, etc.

Je pleure ma blanche rose,
Qui s'en fut la voile au vent, (bis)
Ell' s'en alla vent arrière,
R'viendra-t-elle en louvoyant ?
Et lon lon la, je n'ai pas de maîtresse,
Je passe mon temps fort joliment.

V

Restent les chansons badines, soit qu'on les danse en rond, soit qu'on les chante en marche, soit même qu'on les mime comme font les enfants. Ceux-ci, aux yeux de M. de Châteaubriand, sont les conservateurs les plus sincères qu'il y ait de cette classe de chants populaires : il avait gardé, jusque dans sa vieillesse, le souvenir des rondes mimées, jeux-partis, débats, disputes, dialogues enjoués, légèrement gouailleurs, auxquels il prit part à Plancoët, quand il était petit. Si Plancoët n'est pas dans la presque guérandaise, il est dans le pays où M. Alcide Le Roux pourrait retrouver, avec sa science remarquable d'investigation, les traces d'un patois gallo. N'est-ce pas à une de ses variétés qu'appartient la marche suivante qui nous a été communiquée, comme la *belle Françoise*, par M. le comte de Monti ? Elle porte le cachet du canton, quel qu'il soit, d'où elle provient : c'est l'extrême limite du territoire où l'on parle la langue bretonne et où l'on cultive le lin, et de celui où le patois gallo est en usage. Les Gallos jettent ce refrain à la tête des Bretons des linières, qui ne les comprennent pas :

Houpe ! Houpe ! Gens de linières,
Vous ne m'entendez guères ;
Houpe ! Houpe ! Gens de linières,
Vous ne m'entendez pas.

La ronde, qui est une vraie pastourelle, a cela de caracté-

ristique qu'elle forme une tirade de douze vers monorimes de douze pieds :

Quand j'étais tout petit, tout petit garcionnia,
On m'envoyait aux landes, pour garder les igna.

Houpe ! Houpe ! Gens de linières,
Vous ne m'entendez guères ;
Houpe ! Houpe ! Gens de linières,
Vous ne m'entendez pas.

On m'envoyait aux landes, pour garder les igna ;
Le loup il est venu, qu'a mangé le plus bia.
Houpe ! Houpe ! etc.

Le loup il est venu, qu'a mangé le plus bia,
N'a laissé que la quiou, pour mettre à mon chapia.
Houpe ! Houpe ! etc.

N'a laissé que la quiou, pour mettre à mon chapia,
Et un bout de la *guette*, pour faire un chalumia.
Houpe ! Houpe ! etc.

Et un bout de la *guette*, pour faire un chalumia,
Pour fair' danser les filles, à ce printemps nouvia.
Houpe ! Houpe ! etc.

Pour fair' danser les filles, à ce printemps nouvia,
Là haut sur la coudrette, là haut sur le cotia.
Houpe ! Houpe ! etc.

Une version de la même ronde, dont je dois une copie à l'obligeance de M. Luzel, qui l'a entendue chanter à Dinan, à des soldats en marche, est ainsi conçue :

Quand j'étais chez mon père,
Tout petit pastouriau,
J'allais dans la bruyère
Pour garder son troupiou.

Le loup il est venu
 Qu'a mangé le plus biau.
 S'il était moins goulu
 Il m'eût laissé la piau,

Pour faire un' carmagnole
 Pour mettre sur mon diau ;
 Le gros os de la cuisse
 Pour fair' un chalumiau.

Pour fair' danser les filles,
 Le soir au bord de l'iau.

Il est à remarquer que le distique primitif en vers monorimes en *ia*, de douze syllabes, est ici changé en quatrain où les rimes se croisent régulièrement, à la façon moderne ; dans le premier, en *ère* ; en *iau* et par simple assonance, dans les suivants. Quant au sens il est identique, sauf l'explication du vieux mot *guette* (la guêtre du mouton) rendu par « le gros os de la cuisse. » Mais les soldats ne comprenaient plus le refrain : au lieu « des gens de linières, » des cultivateurs du lin, ils croyaient avoir affaire à un certain *Jean de Linière*, et chantaient :

Eh ! ioup ! eh ! ioup ! Jean de Linière,
 Vous ne m'entendez guère,
 Eh ! ioup ! eh ! ioup ! Jean de Linière,
 Vous ne m'entendez pas.

Ajoutons que la rime en *a*, dans ce refrain, n'a plus la même raison d'être que dans l'autre, où elle est forcément amenée par toute une tirade en *ia*, qu'on a changée en *iau*, comme *bia* en *biau*, *chalumia* en *chalumiau*, etc.

Il y aurait à faire bien d'autres observations au sujet du dialecte, ou même du français de ces chansonnettes ; je les laisse à notre confrère M. Alcide Le Roux.

Mais je ne puis me dispenser de dire un mot des rondes en langue bretonne, composées dans la péninsule guérandaise et dont j'ai recueilli quelques couplets au bourg de Batz, les pre-

miers très probablement qui l'aient jamais été. Quoiqu'il faille aujourd'hui donner les noms de tous les *Fanch* ou *Fanchic*, de tous les chanteurs ou chanteuses à qui l'on a eu affaire, je tairai celui de la personne respectable dont je suis l'obligé, grâce à l'intervention de M. Pitre de Lisle du Dréneuc.

« Il y a quarante ans, me disait-elle, — en dialecte cornouaillais et non vannetais, — gardant les vaches avec des petites paysannes de mon âge, l'idée me vint de faire une chanson sur les filles des cinq villages du pays où le breton se parle encore ; je pris donc la main à deux d'entre elles, et les autres ayant formé le rond, nous nous mîmes à danser cette ronde dont les paroles, qui sont de ma façon, et qu'on chante toujours, furent improvisées sur un vieux air connu de chacune de nous. »

*Er merc'het a Gervalek
Zo ho voll er spinaek ;
Er spinaek, lir ha lir !
Er spinaek, lir ha la !*

*Er merc'het a Germouzen
Zo koet, ha pe me bihen ;
Pe me bihen, lir ha lir !
Pe me bihen, lir ha la !*

*Er merc'het a Roffiat
E zo koet, ha koet ha mad ;
Ha koet ha mad, lir ha lir !
Ha koet ha mad, lir ha la !*

*Er merc'het a Dregate
E zo koet, ha koet e ve ;
Ha koet e ve, lir ha lir !
Ha koet e ve, lir ha la !*

*Er merc'het a Benhastel
D'he zo dent 'vel eur rastel ;
'Vel eur rastel, lir ha lir !
'Vel eur rastel, lir ha la !*

Les filles de Kervalé
Sont toutes [des roses] garnies d'épines,
Garnies d'épines, lir ha lir !
Garnies d'épines, lir ha la !

Les filles de Kermoisan
Sont jolies, quand elles sont petites,
Quand elles sont petites, lir ha lir !
Quand elles sont petites, lir ha la !

Les filles de Roffiac
Sont jolies, et jolies et bonnes,
Et jolies et bonnes, lir ha lir !
Et jolies et bonnes, lir ha la !

Les filles de Trégaté
Sont jolies et jolies seront,
Et jolies seront, lir ha lir !
Et jolies seront, lir ha la !

Les filles de Pencastel
Ont les dents comme un rateau ;
Comme un rateau, lir ha lir !
Comme un rateau, lir ha la !

La grâce malicieuse de ces gais couplets peut se passer de commentaire ; on devine à quel village appartenait leur auteur. Son dialecte, comme je l'ai dit, est celui de Cornouaille, particulièrement des bords de l'Ellé, où les paludiers du bourg de Batz viennent vendre leur sel ; les seuls mots qu'on n'y entendrait pas sont *voll* pour *holl* « tout », *spinaek* pour *spernek* « épinaie », *me* pour *maint* « sont », *koet* pour *koant* « jolies, cointes, » qui ont perdu la nasale. Je renvoie, du reste, à l'excellent travail fait par M. Emile Ernault sur de très précieuses notes prises par M. Léon Bureau dans le pays bretonnant de la Loire-Inférieure (1). Quel dommage qu'on n'y trouve aucune chanson populaire en langue bretonne !

(1) Le breton de Batz. *Bull. de l'Association bretonne*, t. II, p. 212, année 1883.

A l'époque où vivait Des Forges Maillard on eut pu en recueillir beaucoup ; c'est lui qui a publié la ronde française des filles du Croisic :

Goëlan, goëlan, goëlan gris,
Ramène nos amants, ramène nos maris.

C'est aussi lui qui nous a fait connaître l'admirable prière que les femmes des marins chantaient en balayant la poussière de la chapelle de Saint-Goustan, et la jetant dans les airs, pour se rendre les vents et le ciel favorables. Brizeux devait l'immortaliser :

« Allez contre les vents, allez, sainte poussière !
Je suis une chrétienne et ne suis point sorcière ;
Aux regards de la lampe où j'allumais le feu,
Ma main vous recueillit dans la maison de Dieu.

« J'ai pour vous des vieux saints essuyé les statues,
Leurs bannières de soie aux piliers suspendues,
Et les sombres tombeaux que les fils laissent seuls,
Mais que vous revêtez avec vos blancs linceuls.

« Allez contre les vents, allez, sainte poussière !
Née aux pieds des chrétiens, vous n'êtes point grossière ;
Des marches du portail aux marches de l'autel,
Je croyais m'avancer par un chemin du ciel.

« Car sur vous ont marché les diacres, les prêtres,
Les pèlerins vivants et les morts nos ancêtres ;
Fleurs des bois, grains d'encens, reliques des parvis,
Demain vous me rendrez mon époux et mes fils ! »

Comme elle se taisait, voici venir vers elle
Quatre pêcheurs sortant pieds nus de la chapelle ;
La vieille tout en pleurs tomba sur ses genoux,
Criant : « Je savais bien, moi, qu'ils reviendraient tous ! »
Et du sable et de l'algue écartant les souillures,
Heureuse, elle embrassait toutes ces chevelures !

On demande à quoi servent les chansons ? Quand elles ne serviraient qu'à inspirer de pareils accents, elles auraient leur utilité ; mais elles en ont une autre, et pour la trouver il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à Tyrtée ; si ses hymnes guerriers menaient les Grecs au combat, nos pères ne chantaient-ils pas, au moment d'engager la lutte, et la victoire n'était-elle pas souvent le résultat de leurs chansons ?

En résumé, sans être une « arche d'alliance, » sans être une « arche sainte, » la « gardienne du temple des souvenirs nationaux, » un « archange ailé, » comme l'a dit avec un peu d'emphase Adam Mickiêwicz, ce barde du sang des aigles et des Tartares, — race pourvue de chevaux et d'ailes, selon l'expression de Châteaubriand, — la poésie populaire a des armes, et les peuples lui ont plus d'une fois emprunté ces armes pour gagner des batailles.
